

**COMITE SYNDICAL
du 17 juin 2009
A TOULOUSE - Immeuble le Belvédère**

2.5

2^{ème} MODIFICATION DU POS DE LACROIX-FALGARDE

L'an deux mille neuf, le dix sept juin à quatorze heures, s'est réuni, sous la présidence de Pierre COHEN, Président, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse.

Délégués présents

GRAND TOULOUSE	
BENYAHIA Daniel BEYNEY Georges BRISSONNET Jean-Louis CASSIGNOL Jean-Louis CHARLES Danielle COHEN Pierre COQUART Dominique DESCLAUX Edmond DUHAMEL Thierry GARRIC Amapola GERMAIN Louis GRIMAUD Robert	GUILLOT René LANGÉ Régine MATEOS Henri MERONO Claude MORIN Etienne PY Dominique RAYNAL Claude SANCHEZ Francis SUSIGAN Alain SYLVESTRE Arlette VALADIER Jean-Charles
SICOVAL	
REME Jean-Michel VALETTE François-Régis	GIL Danielle COHEN Jacques
MURETAIN	
MANDEMENT André COLL Jean-Louis	DADOU Gilles SUAUD Thierry
SAVE AU TOUCH	
ALEGRE Raymond ESCOULA Louis	MIRC Stéphane LOIDI Robert (non votant)
AXE SUD	
AUBERT Alain	BOURG Jean-Claude
COTEAUX BELLEVUE	
FEDOU Maxime	SAVIGNY Thierry
HERS ET GARONNE	
FRANCHINI Paul	
COLLEGE DES COMMUNES	
MOYET Jean-Louis	GRIMBERT Georges

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

BELAUBRE Elisabeth, représentée par M. VALADIER
CARASSOU Stéphane, représenté par Mme PY
CARLES Joseph, représenté par M. DESCLAUX
CARNEIRO Grégoire, représenté par M. SUSIGAN
CUJIVES Romain, représenté par M. MATEOS
De FALETANS Gilles, représenté par M. BEYNEY
FILLOLA Alain, représenté par M. RAYNAL
MAURICE Antoine, représenté par Mme CHARLES
FONTES André, représenté par M. MOYET

Délégués titulaires excusés

AREVALO Henri
BELLOUBET Nicole
BOUDOU Dany
BRIANCON François
CARREIRAS Joël
COMMENGE Jean-Claude
CROQUETTE Martine
DUCERT Claude
DUPLANTE Pierre
FABRE Jean-Michel
FAIVRE Claudia
FOURNIER Denis

GOIRAND Philippe
GUERIN Philippe
GUTH Catherine
LOZANO Guy
MARCIEL Alexandre
MARQUIE Bernard
MONTAGNER Guy
PARDILLOS José
SIMON Michel
SOTTIL Alain
TOUCHEFEU Claude
ZINA-RAGGOUA Zohra

Délégués suppléants excusés

BERAIL Bernard
CASSETA Jean-Baptiste
CASSAGNE Jean-Claude
DAUVEL Philippe
DUFOUR Claude
ESPIC Xavier
FERRE Christian
FRANCES Michel
GEIL-GOMEZ Sabine

GUEGAN Raymond
LAVIGNE Christian
MIGUEL Henri
MOGICATO Bruno
MORINEAU Christine
RIEUNAU Guy
SAINTE-MARIE Alain
SERNIGUET Hervé

Nombre de délégués	En exercice : 69	Présents : 41	Votants : 50
	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 50

La commune de Lacroix-Falgarde est incluse dans le SDAT valant SCoT.

Par courrier en date 24 mars 2009, elle a notifié au SMEAT, conformément aux dispositions des articles L 123-8 et L 123-13 du Code de l'Urbanisme, son projet de modification du Plan d'Occupation des Sols (POS) avant ouverture de l'enquête publique qui s'est déroulée du 4 mai 2009 au 4 juin 2009.

Le projet de modification du POS de la commune de Lacroix-Falgarde a pour objet :

- La simplification du plan de zonage suite à l'inscription et à la prise en compte du Plan de Prévention des Risques inondation et mouvement de terrain « Garonne Amont Toulouse » approuvé par Arrêté du 3 décembre 2003 (suppression de l'indice « i » : délimitation en zones inondables et « g » : zone de protection liée au risque d'éboulement). Certains sous-secteurs de zones à urbaniser feront ainsi l'objet de reclassement pour intégrer le PPR ;
- Le reclassement de certaine partie du territoire (zone urbaine) pour favoriser la cohérence d'aménagement sur ces parties du territoire communal ;
- L'intégration du Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome de Toulouse-Francazal (PEB) approuvé par Arrêté Préfectoral du 18 juin 2008 ;
- L'intégration du périmètre de protection de 500 mètres autour du Château en application de l'Arrêté Préfectoral du 10 septembre 1958 qui prescrit son classement ;
- L'identification d'un secteur autorisant l'implantation d'une station d'épuration intercommunale ;
- La création, la suppression et la mise à jour des Emplacements Réservés (ER) ;
- Le renforcement de l'Espace Boisé Classé (EBC) situé en secteur NDa pour garantir et pérenniser la protection du site ;
- La mise à jour du règlement au regard de la réforme ADS et d'autres législations ;
- La clarification et l'ajustement du règlement ;

Ces modifications s'inscrivent dans l'économie générale du POS et sont en cohérence avec les grandes orientations de la Charte InterSCoT.

Il est donc proposé d'émettre un avis favorable sur le projet de 2^{ème} modification du POS de la commune de Lacroix-Falgarde.

Le Comité Syndical,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en voir délibéré, décide :

Article premier :

D'émettre un avis favorable sur le projet de 2^{ème} modification du POS de la commune de Lacroix-Falgarde ;

Article 2 :

De notifier la présente délibération à Monsieur le Maire de Lacroix-Falgarde et à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne.

Reçu à la Préfecture de la Haute Garonne le 23 juin 2009

L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs

**Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,**

Pierre COHEN